

Notice biographique d'Alain Lamassoure

Copyright: (c) CVCE.EU by UNI.LU

Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.
Consultez l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

URL: http://www.cvce.eu/obj/notice_biographique_d_alain_lamassoure-fr-6344fa68-0761-4d90-9474-83b6dd72354d.html

Date de dernière mise à jour: 08/07/2016



Notice biographique d'Alain Lamassoure

Né en 1944 à Pau, diplômé de Sciences Po Paris et de l'ENA, Alain Lamassoure commence une carrière de haut fonctionnaire à la Cour des Comptes. À partir de 1973, il devient chargé de mission ou conseiller technique auprès de Maurice Druon, ministre des Affaires culturelles (1973-1974), puis au cabinet de Jean-Pierre Fourcade, alors ministre des Finances (1974-1976) puis de l'Équipement (1977-1978). Il est ensuite conseiller technique à la présidence de la République de 1978 à la fin du mandat de Valéry Giscard d'Estaing.

Élu député en 1986 dans la 5^e circonscription des Pyrénées atlantique et réélu en 1988, 1993 et 1995, il est nommé ministre délégué aux Affaires européennes dans le gouvernement d'Édouard Balladur, lors de la seconde cohabitation, François Mitterrand étant président de la République (1993-1995). Se ralliant à Édouard Balladur, il travaille néanmoins sous tutelle du ministre des Affaires étrangères chiraquien Alain Juppé. Lorsque Jacques Chirac est élu président de la République en 1995, il entre dans le gouvernement d'Alain Juppé comme ministre délégué au budget. De 1993 à 1997, il est ainsi lié à la préparation de la France à l'euro, à la préparation de l'élargissement de 1995, à la présidence française de l'Union européenne de 1995 et à la négociation du traité d'Amsterdam et du Pacte de stabilité.

Son engagement européen est également marqué par l'exercice des fonctions d'eurodéputé: il est élu au Parlement européen en 1989, 1999 et 2004. Membre du Parti populaire européen (PPE), il est porte-parole de la délégation française au groupe PPE. Ses activités parlementaires s'exercent à la commission des budgets, des affaires constitutionnelles et à la délégation pour les relations avec l'Inde. Il participe, en 2002 et 2003, aux travaux de la convention européenne, est vice-président du Mouvement européen France de 2002 à 2005 et du Cercle de l'Industrie qui «participe à l'articulation d'une nouvelle politique industrielle et d'une amélioration de la gouvernance économique en Europe». En mars 2007, il publie un rapport où, dénonçant les carences du système de financement de l'Union européenne, il plaide pour des ressources propres.

Ancien membre de l'Union pour la Démocratie Française (UDF), fondé par Valéry Giscard d'Estaing lorsqu'il était président de la République, il a rejoint l'Union pour un Mouvement Populaire à sa création en 2002. Il en est secrétaire national en charge des questions européennes depuis 2004.

En 2008, Nicolas Sarkozy, président de la République française, lui demande un rapport sur l'application effective du droit communautaire dans la vie quotidienne des citoyens, en préparation de la présidence française de l'Union qui débute le 1^{er} juillet 2008. Le 27 juin 2008, Alain Lamassoure, dans son rapport, demande une meilleure application des règles européennes en France.